

Petite Tunisie

LA

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie		France	
Un an Fr. 10	Un an Fr. 12	Six mois 6	Six mois 7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

16, Rue Es-Salkia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

LES SUITES D'UNE LACHETÉ

Tunis, le 9 juillet 1896.

L'Évasion d'un Criminel

Malgré la maladie de M. Revoll qui, éprouvé par les chaleurs, aurait dû aller en France pour se rétablir, M. Revoll, Résident général, a pris le bateau samedi dernier, et est parti en Algérie.

Il a suivi ou plutôt il a donné l'exemple de l'émigration des ronds-de-cuir tunisiens.

Cependant, quelques jours nous séparèrent à peine de la grande fête républicaine, de la fête nationale du 14 juillet.

Il est de tradition et de règle constante que les représentants de la France à l'étranger se joignent avec joie cette fête nationale à la fête nationale de leur pays. C'est ainsi qu'ils se joignent à la fête nationale de la République française.

Ce jour-là, loin de la patrie absente, on est heureux de se réunir autour du représentant de son pays, lorsque ce représentant est digne de la haute mission qu'on lui a confiée. On se retrouve tous, les cœurs battant à l'unisson, n'ayant qu'une seule pensée, la mère-patrie, notre France bien-aimée, notre République adorée.

Alors on oublie tout, quelquefois même les plus forts ressentiments, un courant de réelle et touchante fraternité s'établit entre les enfants d'une même mère, entre enfants du même pays.

On pense aux frères qui, plus heureux, sont restés sous le beau ciel de notre chère France, et ce souvenir du pays nous fait redoubler l'affection que nous pouvons avoir pour ceux qui sont là, exilés, comme nous.

Plus de haines, plus de colères, un seul sentiment subsiste en ce jour, le sentiment si noble, si grand, la solidarité entre français.

Y a-t-il rien de comparable au bonheur, pour un cœur vraiment français, de voir réunis autour de lui, tous ses compatriotes, le cœur plein de joie, célébrant l'anniversaire de la conquête de la liberté?

Tout cela, M. Millet ne l'a pas voulu, parce qu'il n'a pas osé : il sait très bien que, comme nous l'avons dit, un pareil bonheur n'existe que pour les représentants dignes de l'estime et de la sympathie de tous, et tel n'est pas son cas.

Comme le criminel, qui ne redoute rien tant que la confrontation avec sa victime, le Résident général n'a pas osé affronter la présence, à la Maison de France, de sa grande victime, la Colonie toute entière.

Il a eu peur des sifflets et des cris de malédiction, qui n'auraient sûrement pas manqué d'accueillir son passage.

Il a eu peur, et comme le criminel, il s'est évadé, il a pris la fuite.

Le peu de conscience qui lui reste lui aura sans doute permis de comprendre toute l'étendue de l'exécution dont il est l'objet dans la Colonie française.

Il aura vu, en pensant à ce jour si attendu, toutes les fautes, toutes les infamies, toutes les canailleries, dont il s'est rendu coupable pendant sa courte gestion.

Comme dans un immense cauchemar, tout le mal qu'il a fait à la Colonie lui aura apparu, et pris de crainte, les dents claquant d'une terreur folle, il a crié :

« — Non, je ne puis la voir ma victime qui est là, agonisante, sous mon pied meurtrier, allons-nous-en, partons, partons... »

Et il est parti.

Il est parti précipitamment, à la hâte, fuyant le fantôme terrible et menaçant du rêve.

Craignant que la foule innombrable des justement mécontents, ne vienne encore à son embarquement lui cracher à la face tout son mépris, toute sa haine, toute son exécration, il est parti presque subrepticement, faisant même répandre le bruit qu'il s'embarquerait en rade de la Goulette, comme il avait débarqué naguère.

Il s'est enfui !

Personne sur le quai pour assister à son départ, à l'exception de quelques rares fonctionnaires qui ne sont pas encore partis, et surtout de quelques femmes d'iceux qui venaient rendre un dernier hommage d'esclaves à leur seigneur et maître.

Quelques froids serremments de mains et... il a filé.

Et malgré tout l'écoeurement que peut produire en nous une pareille veulerie, nous allons presque dire une pareille lâcheté, une consolation nous est venue, qui nous rend heureux du départ de M. Millet.

Nous sommes contents de l'absence de cet homme à la fête nationale ; la joie de la Colonie sera plus spontanée, plus franche, plus cordiale ; elle aurait été ternie par la présence de l'être maléfisant : les haines, les rancunes que soulève son passage auraient jeté une ombre lugubre sur l'allégresse publique.

La fête serait complète, la joie de la Colonie serait à son comble, les réjouissements seraient certainement plus grands, les illuminations y gagneraient en nombre et en éclat, si le départ était définitif, si nous étions débarrassés, à jamais, de ce triste et sinistre Consul.

Ce serait notre vraie fête de délivrance.

C. VERAX.

ENTERREMENT DE 1^{re} CLASSE d'un Crime d'avortement

Nous n'entendons plus parler du crime d'avortement dont nous nous sommes fait l'écho à deux ou trois reprises différentes.

Est-ce que par hasard ce crime aurait été l'objet d'un enterrement de 1^{re} classe ?

Est-ce que, malgré les dépositions accablantes, claires, précises et nettes faites devant M. le juge d'instruction, cet honorable magistrat aurait conclu à non-lieu ?

Connaissant la droiture, la loyauté et l'esprit de justice de M. Froppo, cette décision nous étonnerait de sa part car rien ne l'aurait motivée.

La femme V... a-t-elle été oui ou non enceinte l'hiver passé ?

N'a-t-elle pas déclaré devant témoins que son amant la pressait pour qu'elle se fasse avorter ?

Et enfin n'a-t-elle pas dit plus tard que la chose était faite et qu'elle était débarassée ?

Et si ces renseignements fournis à l'instruction ne suffisaient pas, la dite femme V... n'a-t-elle pas gardé le lit à la suite de la réaction utérine qu'elle s'était fait pratiquer par certaine sage-femme italienne que l'on devrait envoyer au bagne, car si des faiseuses d'anges n'existaient pas il est probable que les mères coupables, comme la femme V..., ne penseraient pas à se faire avorter.

L'opinion publique réclame justice par ce qu'elle sait que ce crime d'avortement a été réellement commis malgré les dénégations d'un trio de scélérats, qui ont tout intérêt à nier le fait.

En tout cas, des témoins ont demandé d'être confrontés avec les criminels, l'honorable juge d'instruction ne peut moins faire que d'accéder au désir des dits témoins dans l'intérêt supérieur de la vérité. Après les confrontations, nul doute que la religion du magistrat instructeur ne soit établie sur la culpabilité des criminels, qui, se croyant déjà à l'ombre des poursuites, ne peuvent manquer d'avoir lieu, se permettent les propos les plus calomnieux sur le compte de certains témoins, coupables d'avoir... dit la vérité et rien que la vérité.

Le bruit court, avec persistance, que M. Millet recevrait incessamment la plaque de Grand Officier de l'Ordre Royal d'Italie en récompense de la remise des évadés de Favignana aux autorités italiennes.

Ce crime ne pouvait qu'appeler une récompense de la part du roi Humbert, c'est logique.

LES SUITES D'UNE LACHETÉ

Un télégramme de Rome annonce que les socialistes italiens arrêtés à Soliman, sans motif aucun, au mépris du droit d'asile dont la France a toujours donné un haut exemple, par les agents du protectorat — Millet regnante — sur la plainte du Consul général d'Italie et remis aux autorités de leur pays par ordre du foireux Millet vont passer en jugement, ce qui n'était pas douteux, pour tentative d'évasion et qu'une sévère condamnation ne fait naturellement pas l'ombre d'un doute.

Contravention, désobéissance et rébellion aux « obligations » devoir et discipline des *Coatti*, leur affaire est

parfaitement claire : ils auront tout le temps de pourrir dans les geôles, débarrassant Crispi et la dynastie de Savoie d'adversaires aussi redoutables que redoutés.

En attendant, ces victimes de l'odieux Millet, ce résident général honni de tous ses compatriotes, qui a une fois de plus ravalé le prestige déjà considérablement amoindri de la France en Tunisie par des actes aussi inconsidérés qu'incompréhensibles sont incarcérés dans l'infeste prison de Trapani, plus infeste que celle de la rue de l'Eglise, ce qui n'est donc pas peu dire, au milieu des pires malfaiteurs de droit commun, des assassins, des détresseurs de grand chemin et autres chevaliers du couteau.

Palla et ses amis, quelque endurcis qu'ils soient depuis longtemps à toutes les souffrances endurées pour la cause à laquelle ils ont voué leur existence, ne peuvent s'empêcher de faire dans toutes leurs lettres, un tableau des plus poignants de l'enfer où ils sont plongés de par la couardise, la bassesse, la lâcheté dirons-nous même d'un diplomate (!) français, si l'on peut prendre pour un diplomate un pître du genre du sieur Millet !

Pas d'argent, on ne leur en laisse pas parvenir, pas de vêtements, pas de blanchissage, une ration de vivres juste suffisante pour ne pas mourir de faim, voilà l'œuvre admirable dont peut hautement s'enorgueillir le triste et odieux représentant de la France en Tunisie.

— Cette prison, écrivent les martyrs de la cause socialiste italienne, est toute autre chose que l'image de la civilisation européenne ! »

Les républicains d'Italie, même les plus modérés et jusqu'aux partisans du roi Umberto, sont saisis d'horreur, de dégoût et d'indignation devant la situation faite à ces malheureux, dont ils ne partagent pas les idées révolutionnaires mais dont le caractère politique est si incontestable qu'on ne cherche plus même à le contester dans les sphères politiques.

Les députés de l'Extrême-gauche vont faire une démarche auprès de M. di Rudini pour obtenir un léger adoucissement du sort de ces prisonniers. Il est malheureusement à craindre que leur louable intervention ne soit vaine et que tout comme Passanante, ils ne voient se refermer sur eux les portes d'un de ces bagnes italiens ouvertes toutes grandes — ô honte ! — par un français, inconscient, il est vrai, d'où l'on ne sort que mort ou fou !

Le geôlier Millet peut se réjouir tout à son aise de son crime, il a bien mérité de Crispi, le sinistre, qui n'oubliera certainement pas, à l'occasion, il faut l'espérer, le signalé service rendu à sa cause par le pourvoyeur des centrales

italiennes qui administrent d'une façon aussi charlatanesque qu'inqualifiable et criminelle le protectorat, dit français, de la Tunisie.

Le *Figaro*, revenant sur le massacre de la mission Morès, dit : « Le sang versé à El-Ouatia crée de nouveaux devoirs en Afrique, où la politique de nos gouvernants laissa affaiblir notre prestige et ruiner nos intérêts, pourtant multiples, dans cette région ».

— Le *Paris*, s'occupant des conséquences de la mort du marquis de Morès, dit :

« Si nous considérons El-Ouatia comme rentrant dans notre zone d'influence dans le Sud Tunisien, il serait nécessaire d'occuper immédiatement ce poste.

Si, au contraire, nous reconnaissons à El-Ouatia la domination turque, il faut exiger de la Turquie des satisfactions exemplaires et profiter de l'occasion pour installer un consul français à Ghadamès.

Une diplomatie intelligente irait plus loin et pourrait obtenir, grâce aux embarras dans lesquels est actuellement plongée la Turquie, l'occupation de Sinaoun et de Ghadamès par les troupes françaises.

Il faudrait naturellement s'attendre à ce que l'Italie jette les hauts cris, mais il serait facile de laisser les Italiens manifester leur fureur de voir ainsi s'étendre notre influence.

AUB.-G.

Il y a là-bas, pas loin de Tunis, un village du nom de Menzel-bou-Zalfa qui est, avec Tunis et Mateur, l'un des principaux marchés aux bestiaux de la Tunisie.

Ce village, un des plus verdoyants de toute la Régence, a le rare privilège d'être desservi par une ligne de chemin de fer, créée tout exprès pour lui, malgré le faible trafic qu'il peut donner pour le moment.

Cependant, ce trafic pourrait devenir plus important si la Compagnie du Bône-Guelma le voulait bien, et nous sommes sûr qu'elle le voudra, car elle recouvrera largement la dépense bien faible dont on lui demande de faire, quand à présent, le sacrifice, à savoir, de créer le jour du marché de Menzel, c'est-à-dire le jeudi, un train supplémentaire d'Hamman-el-Lif à Menzel correspondant à Hamman-el-Lif avec le premier train partant de Tunis, en été, à cinq heures, et en hiver à six heures du matin.

Ce train permettrait aux commerçants de se rendre à Menzel avant la clôture du marché, ce qui n'est pas possible à présent, le premier train actuellement en vigueur arrivant trop tard dans cette localité.

Peu à peu, le marché de Menzel prendrait une importance énorme, dont la Compagnie du B.-G. serait la première à bénéficier, grâce aux sacrifices qu'elle se serait imposés.

Nous espérons qu'une suite favorable sera donnée à notre requête qui est celle d'un grand nombre de commerçants de Tunis.

LA NATION SŒUR

A la Chambre italienne, le député Lucifero (Lucifer, sans doute) qui appartient au groupe crispinien, a critiqué au sujet d'un crédit pour le personnel consulaire en Orient, la faiblesse du Gouvernement en face des empiètements continuels d'une puissance amie, pardon, d'une puissance voisine, beaucoup trop avide.

Nous avons cru devoir résumer en quelques lignes ce qui s'est dit de honteux et d'ignoble à la Chambre italienne, contre la France, après les services que nous avons rendus à l'Italie et que les misérables Lucifero, Nasi et autres di SanGiuliano semblent par trop avoir oubliés :

Gallophobie

Les empiètements continuels d'une puissance voisine beaucoup trop avide, c'est de la France qu'il s'agit, a dit le descendant de Lucifer, et il serait temps de s'expliquer sur la conduite que nous devons tenir à l'égard de notre voisin pour le règlement des affaires extérieures.

Les intérêts de l'Italie sont opposés à ceux de la France, au moins dans la Méditerranée où les deux nations ont d'égales chances de se disputer la suprématie.

Au contraire l'Angleterre ne heurtera jamais l'Italie et c'est avec elle qu'il faudra pactiser sans y mettre tous les scrupules qui font jusqu'à présent trop hésiter.

La question Tunisienne

M. Nasi parle dans le même sens. Il demande à préciser la question et à réduire ses considérations au seul problème Tunisien.

C'est là, dit-il, qu'est le danger. Le port de Bizerte est une véritable menace pour l'Italie. Le Gouvernement qui n'a pas su en activant la construction se trouve aujourd'hui en face de la situation acquise et grosse de périls pour l'avenir.

Il ne serait d'ailleurs pas impossible de devenir en arrière et de prendre position. Le protectorat exercé par la France en Tunisie n'est qu'un acte de fait, sans aucune valeur juridique au point de vue international.

Rien n'empêche l'Italie de revendiquer ses droits qu'elle n'a d'ailleurs jamais abiqués. Il serait temps d'y songer et tout retard diminue les chances de triompher dans la reprise des victoires perdues.

M. Nasi termine en demandant au Gouvernement de proposer la réunion d'un conseil européen, pour résoudre les questions que tous les puissances ont laissé trop longtemps en suspens au sujet de la Tunisie.

Conseils inutiles

M. Nasi poursuit ses instances sur l'importance du problème que les difficultés de l'Égypte n'avaient pas encore laissé le temps le soulever.

Aujourd'hui l'Italie a repris pleine possession de ses moyens et de sa dignité nationale. Il faut qu'elle songe à cette plaie vive toujours saignante, dans ce qu'on pourrait appeler son déshonneur moral et qui fut si profondément creusée le jour où la France pénétra en Tunisie.

Sous aucun prétexte il ne faut reconnaître cette prise de possession brutale qui n'a pu créer aucun droit. L'Italie doit se réserver le droit de donner sur ce point aucune satisfaction définitive jusqu'à la solution complète des difficultés afférentes à la question.

L'occupation de Ghadamès

L'orateur aborde ensuite les prétentions que la France manifeste relativement à l'occupation de Ghadamès. Ce serait, dit-il, la consécration d'une politique envahissante qu'il faut arrêter à tout prix.

Il fait observer qu'une nouvelle occupation est déjà commencée sous les yeux trop indifférents de la diplomatie italienne. La frontière Est de la Tunisie a déjà été avancée de plus de soixante kilomètres dans l'intérieur de la Tripolitaine. La France arrive à isoler Tripoli de son territoire. Elle a la maîtrise absolue du marché formidable sur lequel l'Italie peut bien avancer quelques droits.

L'occupation de l'interland tunisien porterait un coup mortel au prestige de l'Italie en Afrique. Elle se trouverait en quelque sorte exclue du partage des riches domaines qui sont la proie future de toute l'Europe.

Le port de Djerba

D'autant plus, continue l'orateur, que la France ne dissimule aucune de ses intentions. Elle parle déjà très longuement de construire un nouveau port militaire près de l'île de Djerba qui compléterait le formidable système de défense, évidemment dirigé contre l'Italie.

L'Italie n'a pas de ménagements à garder vis-à-vis d'un pays qui a contribué autant qu'il pu aux douloureux événements d'Abysinie. Il y a des choses que le pays ne doit pas oublier et qui nous dispenseront de toute reconnaissance à l'égard de la France.

D'ailleurs, l'Italie a des devoirs envers ses alliés, et ses alliés ont des intérêts opposés à ceux de la France. L'Italie est la sentinelle de la Triple-Alliance, dans la Méditerranée. Elle doit veiller à ce que l'équilibre soit rigoureusement maintenu et s'opposer à toute tentative trop audacieuse d'un pays qui n'a plus aucun droit à la sympathie nationale.

La discussion est accueillie par quelques applaudissements et de fréquents murmures.

Pour la France

M. Imbriani demande la parole. Il s'élève d'abord contre les tendances hostiles de l'orateur pendant que se laisse percer trop d'animosité personnelle contre un pays dont l'histoire se lie si étroitement à celle de l'Italie.

Un à un il réfute les griefs ameutés par M. Nasi et qu'il trouve dénaturés. En réalité la France n'a jamais eu le désir de menacer l'Italie ni même de se défendre spécialement contre elle. Ses conquêtes et ses fortifications complètent simplement son système colonial et n'ont rien qui soit particulièrement agressif contre un pays pour lequel il y a encore tant d'amitié de l'autre côté des Alpes.

L'occupation de Tunis fut un piège tendu à la France, dans lequel on peut à peine lui reprocher d'être tombée. La France est allée en Tunisie à l'instigation de l'Allemagne qui voulait, avant tout, creuser un abîme entre la France et l'Italie et trouver un motif d'isolation réciproque pour s'assurer d'autant plus un allié qu'elle ne croyait pas assez solide.

Il n'y a pas eu autre chose qu'une erreur dans cette occupation qu'on semble considérer comme un outrage à la dignité nationale de l'Italie.

Alliance irrédentiste

Il faut tendre fraternellement la main à la France que rien ne sépare réellement de nous. C'est la nation sœur avec qui nous sommes fatalement appelés à vivre et progresser.

L'ennemi est, peut-être d'un autre côté. Car si l'Italie peut vivre sans Nice ni la Corse, elle ne pourra jamais reconquérir, autrement que par la force, Trieste et Trente nécessaires à son intégrité.

La fin du discours de M. Imbriani produisit une grande sensation. On en commenta vivement l'intention anti-autrichienne.

Autre Gallophobe

M. di Sangiuliano dit au sujet de l'attitude de la France dans la question tunisienne :

La France se prépare en Tunisie pour l'invasion Tripolitaine. Le décret ordonnant les travaux du port de Bizerte est un indice certain. Il conseille au gouvernement de ne pas se fier à la résistance de la Turquie à ce sujet.

Si la reconnaissance était bannie du monde ce n'est pas chez les députés crispinieniens qu'on pourrait aller la chercher.

La *Corrispondenza Verde* de Rome adresse un blâme aux invectives et aux récriminations lancées contre la France par les orateurs de l'opposition, portant la discussion du budget des Affaires étrangères.

Ce journal considère comme nuisible à la dignité nationale et antipatriotique, le système consistant à proclamer partout que l'Italie est incapable de rien entreprendre sans s'aider de la protection de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Le peuple italien est indigne de vivre, s'il ne trouve en soi la force et les vertus nécessaires pour garantir son existence.

Du reste, on ne comprend pas pourquoi les orateurs gallophobes qui grincent des dents en parlant des batteries de Bizerte regardent d'un œil serein les canons de Malte.

La meilleure conclusion à tirer de cette discussion, dit en terminant la *Corrispondenza Verde*, est qu'il vient de se former à la Chambre italienne un parti qui s'est ouvertement déclaré anti-français.

LA POLICE À TUNIS

Il paraît d'après les réclamations quotidiennes que nous recevons que le central Robert, fait comme le nègre de Mac-Mahon, il continue... à gréver les modestes appointements de ses agents d'amendes successives et à engraisser ainsi la caisse de réserve.

Nous avons vu des états de punitions qui sont véritablement stupéfiants, nous avons vu entre autres une amende de quinze francs infligée à un agent qui gagne quatre vingt-dix francs par mois.

Nous avons cru que le prix de l'amende ne pouvait pas dépasser le prix de la journée et voilà que de par la loi Robert, d'un seul coup et sans hésiter, on supprime à un pauvre malheureux le salaire de cinq journées de travail. Les motifs de ces amendes, mériteraient de faire partie d'un recueil de calembours, farces et anecdotes pour rire.

Nous avons relevé celui-ci : deux agents rencontrent un individu en état d'ivresse — pas Philibert... — sur l'avenue de France, ils l'arrêtent et le conduisent au poste. Deux francs chacun d'amende, pour avoir fait traverser l'avenue de France par un individu en état d'ivresse.

Mais ce qui met le comble aux réglemens du sire Robert, c'est lorsqu'il menace de révocation, s'ils font des dettes, les malheureux agents qui prennent à crédit sur les fins de mois, quelques vivres nécessaires à leur famille.

Eh! bien, mais, et lui, n'en fait-il pas des dettes et plus criardes que celles des agents, et cependant ses appointements assez élevés — trop élevés même — devraient lui permettre de se dispenser d'aller faire de temps en temps des attaques plus ou moins nocturnes à la bourse, quelquefois modeste, d'un ami.

S'il ne leur dit pas : « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que jefais » il pourrait leur expliquer le proverbe latin : *experio crede Roberto*, car en fait d'expérience et de science des dettes, à lui la palme, Santini n'aurait été que son élève.

Un passage de la lettre que nous avons reçue nous oblige à demander une explication au susdit Robert.

« Les quelques agents qu'il y a sont surveillés par une bande de mouchards attachés à la famille du Commissaire Central, payés par l'Administration ».

Nous avons vaguement entendu parler de cela, comme nous avons entendu dire qu'un certain journaliste de Tunis touchait chaque mois tantôt seulement 90 francs par mois, pour les rapports secrets qu'il faisait en collaboration avec ce vieux rastaquouille aux garnis et aux renseignements et qu'on appelle Dumont, mais on nous l'a affirmé, et voilà qu'on nous le répète encore aujourd'hui.

Que signifie cette moucharderie particulière pour le sieur Robert et sa famille, et qui est payée par les deniers publics. Serait-ce dans cette police que seraient certains individus qui, à l'instar du journaliste susdit, sont employés dans une maison quelconque à de minimes appointements et embauchés au budget comme agents auxiliaires.

La plupart de ces agents secrets sont des tunisins, c'est assez naturel, car le bon M. Robert n'a rien de mieux à proposer.

Puis que cette police est la police de la famille, elle devrait bien nous renseigner sur les visites d'Hippolyte dans une maison... membre de la rue d'Italie.

C'est une bouquetière — pas Rosette — qui aurait été chargée de surveiller la police en cette occurrence.

Car il y a de toutes sortes de gens dans la police de Tunis, des femmes, d'anciens gars et même d'anciens braves gens.

Et il paraît que c'est cette catégorie de gens-là qui se partagent le montant d'amendes infligées aux malheureux « cer ». Nous attendons une réponse de l'autorité supérieure.

LES GÉNÉRALITÉS

Les généralités sont toujours blessantes et injustes. On ne peut attaquer des collègues sans s'adresser à tout le monde.

Une note anonyme est une décharge lancée au hasard sur un groupe où elle va atteindre les plus vaillants. On veut corriger les mœurs et on aboutit au découragement de l'honnête homme. Celui-là seul est blessé qui n'a rien à se reprocher; l'autre, qui fait commerce régulier de sa conscience, a fini par la rendre insensible, et le remords n'y a presque pas d'écho.

Vis-à-vis du public, le résultat n'est ni meilleur ni plus apparent.

Le peuple, qui est simpliste, ne fait pas d'efforts pour limiter les responsabilités ou pour dégager la leçon particulière enveloppée dans la critique générale.

Il commet alors des injustices d'appréciation qui rendent ses relations sociales plus difficiles, et, petit à petit, anéantissent chez lui le sentiment de l'équité.

Voilà pourquoi, et quel danger qu'il y ait à son servir, j'aime mieux les personnalités. Écrivains moralistes, n'est-ce pas le but que vous visiez?

N'est-ce pas l'amélioration générale que vous désirez? Alors devez-vous vous laisser distraire par des préoccupations qui pourraient vous en éloigner?

Et quand j'emploie le mot personnalité, c'est dans son sens propre. Un homme commet une faute; le devoir du journaliste, à mon avis, est de le désigner en révélant son erreur et de faire en sorte que les conséquences de son infirmité n'aillent pas s'égarer sur son voisin ou son semblable.

Si cette façon de comprendre le rôle de la critique est une gêne pour le journaliste et un écueil pour les natures imprudentes, les généralités sont un piège qu'il tend à bien des fois, mérités et à des médisances. Elles encouragent les mauvaises passions qui prennent tout leur développement à l'ombre de l'impunité.

On s'habitue à trop abonder dans son sens, et comme on n'a pas devant soi cet avertisseur que Montaigne désirait qui est le sens précis des faits, comme les généralités ont caché le cas particulier, on se laisse aller forcément à l'exagération des choses. On a du jugement, mais on le suspend dans des occasions où il gênerait le sentiment des ridicules, mais on l'ordonne. On trouve satisfaction pour toutes les objections de la conscience en la faisant regarder les tâches particulières.

Les personnalités exposent au danger et trompent par conséquent les caractères. Là où il y a plus de conséquences à redouter, il y a plus de mérite à recueillir. Elles habituent au respect d'autrui et de soi-même et développent le sentiment de la responsabilité personnelle. En tout cas, elles sont plus que d'accord avec le principe de la justice.

Les généralités amoindrissent l'âme, encouragent le relâchement des mœurs au lieu de les corriger et, plaçant sur le même pied l'honnête homme et l'écumeur de la Société, elles émoussent dans les masses la notion du bien, du bon et du vrai.
L'homme consciencieux n'y puise pas son instruction et les natures courageuses les évitent.

JAINOS.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉnix

GRAND CAFÉ DE TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE
M. Millet et sa famille se sont embarqués samedi pour France au milieu de l'indifférence générale.

La Colonie s'était abstenue en masse d'aller au bateau saluer aussi piètre administrateur, seuls, quelques lèches-c... de fonctionnaires — et pas nombreux — avaient cru devoir aller lui faire des salamalecks.

Ce départ sera-t-il le dernier?

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la *Petite Tunisie* ne paraîtra pas vendredi prochain, à moins de circonstances imprévues.

Epicierie DOURA, (Voir aux annonces)

Madame la marquise de Morès, venant chercher le corps de son mari, doit, dit-on, arriver dimanche, par le Transatlantique.

Pour la première fois, depuis l'occupation française, une fête de quartier aura lieu le 14 juillet sur la place de la gare française.

Un groupe d'habitants s'est constitué en comité et mis immédiatement à l'œuvre.

Les encouragements aussi bien de la municipalité que du public n'ayant pas manqué, cette fête promet de surpasser ce qui s'est fait dans ce genre jusqu'à présent.

Toutes nos félicitations aux dévoués organisateurs

BRASSERIE DU PHÉnix, rue Amilear
PLATS DU MÉR

Depuis dix jours, les courtiers ne désamballent pas de fonctionnaires se rendant en France passer la saison d'été.

Heureusement que le parfait idiot qui nous administre, en dépit du bon sens, depuis dix-huit mois, avait promis de s'occuper de régler la question des congés des fonctionnaires!

Jugez un peu, ce qui serait advenu, s'il ne s'était pas occupé de régler les congés des budgétaires!

Une de nos lectrices nous demande de lui faire connaître en vertu de quel règlement les bureaux de tabac sont accordés à des jardiniers, des domestiques, voire à des chaouchs de la résidence, sans même que les directeurs des monopoles en soient avisés.

Il paraîtrait que ces messieurs auraient été surpris de trouver un beau matin dans le bureau de La Massa un titulaire qu'ils ne connaissaient même pas.

Ce qui nous étonne, en l'occurrence, c'est la surprise de ces messieurs des monopoles.

Il y a assez longtemps, ce nous semble, qu'ils ont dû, comme nous, juger M. Millet, auteur de cette nomination, et bien de sa part ne devrait étonner.

Voyons, que peut-on attendre d'un homme qui a le cerveau détraqué?

Nous le demandons sincèrement aux hommes que n'aveuglent ni la haine ni la passion.

GRAND CAFÉ GLACIER

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Il y a quelque temps, nous avions signalé un tripot à femmes, à l'avenue de la Marine.

Il paraîtrait que le tripot susdit, sur les conseils d'un policier de haute marque, aurait transporté ses pénates et sa clientèle ailleurs, dans un local où le commissaire central Robert opère si bien les visites qu'il veut bien faire.

On se souvient, peut-être encore, du procès qui nous fut intenté par le ministère public sur la plainte du sieur Lardet que nous avions publiquement défamé en le traitant de buveur d'alcool. M. Lardet ne buvant que du vermouth.

Ce procès est venu le 25 juin dernier devant la Cour d'appel d'Alger.
N'ayant pas comparu, le jugement de défaut du tribunal de Tunis a été confirmé par défaut. Nous allons faire opposition.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

Nous apprenons à l'instant que le sympathique Papayanni, le restaurateur bien connu, vient de louer le 1^{er} étage du palais Cardoso pour y installer des salons à l'usage du public et de MM. les officiers de la division d'occupation.

L'ouverture de ces salons aura lieu incessamment: nous en ferons connaître la date à nos lecteurs.

M. Pierre Lescot, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 12 juin son cabinet et laboratoire dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

Très jolies chambres meublées à louer chez Mme Veuve Adam, coin de la rue d'Autriche et avenue de Carthage.

Jolie petite maison à louer à Hammamel-Lit, pour la saison d'été. (2 pièces et cuisine, jardin.) — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

Contrairement aux bruits qui ont couru que la garde de la Résidence, par la police avait été supprimée, trois agents en civil passent la nuit à garder la maison de France complètement vide de locataires.

Ces agents ne seraient-ils pas mieux employés ailleurs, à la sécurité publique?

M. Ernest Crotte, ancien garçon limonadier, ex-artiste lyrique, est prié de passer au bureau de la *Petite Tunisie*, pour renseignements particuliers le concernant venant d'Oran.

L'auteur de la nouvelle concernant Madame Machin est prié de passer au bureau pour retirer sa correspondance et donner des explications.

La rédaction n'insère que les articles signés de personnes connues.

M. Ernest Jean, entrepreneur, vient d'avoir la douleur de perdre son fils HIPPOLYTE âgé de dix-sept ans nous prions, ainsi que sa famille d'agréer l'assurance de nos condoléances attristées.

CERCLE-CASINO

DU PALAIS KHÉREDDINE

CONCERT INSTRUMENTAL

PAR L'ORCHESTRE DES TIGANES
sous
l'habile direction de M. MIRABEL

Entrée du Casino: 25 c.

ABONNEMENTS AU CASINO

AU MOIS ET A LA SAISON, A DES PRIX MODÉRÉS
Bénéficiaires: MM. les Officiers et les Fonctionnaires

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
APPARTEMENTS MEUBLÉS A LOUER
ÉTABLISSEMENT FAMILIARISÉ

Un maître baigneur est attaché à l'établissement.

Dans la semaine, un train spécial et direct partant de Khéreddine à 11 h. arrive à Tunis à 11 h. 30.

Epicierie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY

successeur

DE J. CHEVALIER

TUNIS. — 20, Rue Essadikia, 20. — TUNIS

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS

Eux de Vie de Vin et de Marc

VINS DE FRANCE

fins, demi-fins, ordinaires

RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA

CHAMPAGNE RIVART

TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, propriétaire

Place de la Gare Française. — TUNIS

Cuisine Recommandée

Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

Prix Modérés

MAISON F. DUC

Hôtel-Restaurant Californie

44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe

CHABAUD ET RICHAUD, successeurs

L'EXTRAIT de VIANDE **LIEBIG**

est INDISPENSABLE dans

TOUTE BONNE CUISINE

pour améliorer

POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI

TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

PILULES PURGATIVES & DÉPURATIVES DE KORBUS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtemps.

Très efficace, économique et facile à prendre. Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale.

2 francs la boîte

Dépôt: PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

Restaurant d'Athènes

Vin de Samos

authentique) de provenance directe

Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile

CHEZ M. PAPAYANNI

Rue de l'Eglise, 4. Tunis

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage

(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs

dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT: à la Pharmacie E. NÉE

Pharmacie du Croissant

16, RUE D'ESPAGNE. — TUNIS

en face le Marché

Fondée par M. Larrouyat

Pharmacien diplômé des Facultés de médecine et de pharmacie de Bordeaux

et de Toulouse

Médicaments de premier choix. — Prix très modérés

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs

AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans

spirales fer, pour caves et arrosage

Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles

pour

Clapets et Joints à vapeur

Cordes et Cartons d'Amiante

PRIX TRÈS RÉDUITS

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS

Bière française garantie pur

MALT ET HOUBLON

VENE EN FUTS, BOUTEILLES ET BOCKS

Expédition dans l'intérieur

F. MAGERET, agent général rues Amilear et Annibal

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE

H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis

AVIS M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1^{er} juillet 1896.

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, Armurer

TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

PHARMACIE LYONNAISE

SPÉCIFIQUE

contre le mal de mer

PRÉPARÉ PAR

H. Rosset-Bressand, pharmacien

TUNIS — rue d'Italie, 12

Ce spécifique, expérimenté depuis plusieurs années, a toujours produit d'excellents résultats.

FR. INCROYABLE !
La Véritable Montre
Régulador D.G. 1^{ra}
GARANTIE DEUX ANS
en vente chez D. LADISLAS
Horloger-Bijoutier
9, Avenue de France, 9,
GRAND ASSORTIMENT
de décorations et insignes
français et étrangers

LA GOULETTE

BAINS DE MER

Saison balnéaire 1896

LA GRANDE ROTONDE

Propriétaire: Victor BESSIS

RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison

CONSOMMATIOS DES PREMIÈRES MARQUES

DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI

GRAND CONCERT FRANÇAIS

On prend des pensionnaires

Le gérant: U. CROUZET.

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 10

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 - TUNIS
Succursale à Hammam-Lif
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.
Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. Fournitures pour soirées, Baptêmes. Mariages et Bals.

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels
PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange
EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KLOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.
Livraison à domicile en estagnon de 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 40, Rue d'Italie. — TUNIS.
Envoi franco d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH
SPÉCIALITÉ DE PAINS VEGES
Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dôts à vue et à échéances fixes — Garantie de titres au Payement et escompte de coupons. Reports. — Oracles de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

FEUX D'ARTIFICE
en tous genres
J. PAONESSA, artificier
Fabricateur de S. A. de Bey et de la ville de Tunis
22, AVENUE DE LA MARINE, 22
Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards serpentins, soleils, etc., figures allégoriques sur commande.
Prix défiant toute concurrence

A. GAUVIN
Dépositaire des produits de la Maison Saint Frères
TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS
Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangliers, septain — cordages et ficelles.

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 30/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
Maison renommée pour ses produits extra. — Fondée en 1881
GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL
Aimé EYRIÈS
Denrées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises
APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Café vert Moka... le kilo. 3 20 | Café vert Ri... le kilo 2 40
— Martinique... 3 20 | Sucre Lebau... en boîte... 0 50
— Santos... 2 50 | — Saint-Louis... 0 50
— Beurre frais de Macon... 2 50
VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES
à des prix défiant toute concurrence
ON PORTE A DOMICILE TELÉPHONE N. 19

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Decauville
FABRIQUE DE NOUVEAUX
de tous Systèmes
Aristide ALLIER
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
- MUSTAPHA - ALGER
Maison fondée en 1856
de 1868 à 1889. 1^{er} prix dans l'Exposition
Demandez LES Catalogues
Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomotives, etc.
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

AUX CISEAUX D'OR
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine
Maison de confiance, fondée en 1893
L. THIERS, — Rue Al-Djazira, 6 — TUNIS
Orthopédiste, Mécanicien, Coutelier, Bandagiste
Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra-fins, couteillerie fine, couteillerie de table, canifs, sécateurs, greifoirs, pique-vins, rasoirs garantis, des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chioux, moutons, etc.
Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vigneron, etc.
Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, jambes de bois, attelles, etc.
Membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.
Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et préparations et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS
A. LIODET, successeur
Marbres bruts et ouvrés
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINEES DEPUIS 10 FR/NCs
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la main pour la pose de travaux.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital : UN MILLION
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger
Incendies | **Accidents**
propriétés mobilières et immobilières | Collectives pour chantiers, travaux agricoles, apeurs-pompiers
INDIVIDUELLES, chevaux et voitures
RÉCOLTES SUR PIED | bris de glaces
en gerbes et en meules
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

LE MONDE
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIEGE SOCIAL : PARIS, 46, rue Lepelletier
SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT
INCENDIES. — Surprises d'immobiliers, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recents des locataires. — Contre les risques localités et les risques de voisinage.
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues. — Propriétés, etc.
La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

BOIS DU NORD
Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toiture
Lattes à Plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

"LE PHENIX"
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
SIEGE SOCIAL : 128, rue Lafayette — PARIS
Agent général pour la Tunisie:
M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :
MM. NESTLER aîné, à Sousse; PARDABELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès; WARGOLIER, à Média; SAVONnières, à Bizerte; PHILIPPE SANG, à La Goulette; KRAN et environs; GIBEL, à Medjez-el-Bab; LORTI, à Souk-el-Arba; GILBERT, à Ghardimaou et LÉVY, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%.

Demandez Partout
LE KINA BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Co et du champagne Montchello.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS DOURA Frères DÉTAIL
TUNIS, rue des Glacières, 25, 27
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires
Soudaines et Étranges — Hommes de terre
LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS — 12, RUE ES-SADIKIA, 12 — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, Agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 3 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. 1/2 du s. de TUNIS pour SOUSE, MONASTIR, MEHDIA, Sfax, GABÈS et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST*, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue... 2% | A 3 ans... 3 1/2%
A 1 an... 2 1/2% | A 4 ans et au-delà... 4%
A 2 ans... 3%
Loction de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants à plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Arrivée à Tunis...
Départ de Tunis pour Malte... Arrivée à Malte...
Départ de Malte pour Tunis... Arrivée à Tunis...
Départ de Tunis pour Marseille... Arrivée à Marseille...
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Arrivée à Tunis...
Départ de Tunis pour Sousse... Arrivée à Sousse...
Départ de Sousse pour Tunis... Arrivée à Tunis...
Départ de Tunis pour Marseille... Arrivée à Marseille...
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr. 3^e cl. 50 fr. 4^e cl. 30 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.